



La Côte Saint-André
Enseignement agricole public

CFPPA-UFA
Centre de Formation Professionnelle et de
Promotion Agricole
57 avenue Charles de Gaulle - BP 83
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex
Siret : 193 818 192 00026
Numéro d'activité : 82.38.P000838
Tél : 04 74 20 44 66
Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr
Site internet : www.formagri38.fr



BTSA GPN

Gestion et Protection de la Nature



SECTEUR ENVIRONNEMENT

Objectifs de la formation

Le technicien supérieur en Gestion et Protection de la Nature met en œuvre un projet de gestion des espaces naturels et d'animation des publics, assure les diagnostics d'un espace de nature, propose et met en place les solutions techniques de gestion et participe au développement local.

Organisation et conditions d'accès à la formation

Deux voies sont proposées, l'apprentissage et de la formation continue en 1 an ou en 2 ans selon votre âge et votre diplôme :



(Calendrier disponible sur le site web)

TAUX RÉUSSITE 2020
Apprentissage : 100 %
Formation continue : 100 %
TAUX RÉUSSITE SUR 3 ANS
> Apprentissage : 83,7 %
> Formation continue : 100 %

SATISFACTION 2020
> Apprentissage : 7,8/10
> Formation continue : 6,9/10
SATISFACTION SUR 3 ANS
> Apprentissage : 7,2/10
> Formation continue : 7,2/10

INSERTION des diplômés à 1 an
> Apprentissage 2019 : 75 %
2018 : 100 %
> Form. continue 2019 : 100 %
2018 : 100 %

EFFECTIF
> 10 à 25 personnes

PROCHAINE SESSION
> Septembre 2021

DELAIS D'ACCES
> Minimum 7 jours après la signature du contrat d'apprentissage

CONTACT
> Apprentissage : sylvie.berthier@educagri.fr
> Formation continue : christophe.reboud@educagri.fr



(1) Sous réserve de signer un contrat d'apprentissage
(2) Selon le statut et le financement un parcours individualisé sera étudié avec l'apprenant
(3) Sous réserve de financement

Apprentissage

- > Avoir moins de 30 ans et/ou un statut de travailleur handicapé,
- > Signer un contrat d'apprentissage
- > Si le candidat est titulaire d'un Bac+2, un parcours aménagé peut lui être proposé.

L'**alternance** propose des périodes en entreprise (2 à 5 semaines) et des périodes en centre (2 à 4 semaines).

Chaque année est composée de :
> 20 semaines en centre de formation
> 32 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

Formation continue

- > Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- > Justifier d'une année d'activité professionnelle.

Le stage en entreprise doit être effectué dans la même structure durant 8 semaines pour présenter le BTS.

Les périodes en entreprises peuvent être effectuées dans toute structure ayant des activités en lien avec la gestion, la protection de la nature et/ou l'animation nature

Programme de la formation

Tronc commun : Matières Générales	Titulaire Bac	Titulaire Bac+2
	(BTS en 2 ans)	(BTS en 1 an)
Economie Générale	✓	
Mathématiques	✓	
Physique-Chimie	✓	
Anglais	✓	
Traitement de données	✓	
Education Physique et Sportive (EPS)	✓	
Techniques de communication, d'animation et de documentation	✓	
Spécialités : Matières Techniques		
Concertation et médiation dans un territoire	✓	✓
Production de diagnostics et d'expertises naturalistes	✓	✓
Conception de projet de gestion environnementale	✓	✓
Conduite d'une opération et d'une action d'animation du public	✓	✓
Conduite des projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature	✓	✓

Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA pratique différentes modalités pédagogiques pour aider l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages, études de cas.



Conditions d'admission

- > **Contact**er obligatoirement notre établissement.
 - > Déposer auprès du CFPPA un dossier de **candidature** (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - 0474204466) ; votre demande sera enregistrée et notifiée par mail avec accusé de réception dans les 5 jours ouvrés.
 - > **Participer** à des entretiens (pour l'apprentissage) ou suivre une réunion d'information collective (pour la formation continue) entre avril et juillet. L'objectif de ce temps est de vous aider à choisir votre formation, à appréhender votre statut de prise en charge et de financement.
 - > Pré-inscription possible via le portail : www.parcoursup.fr.
- Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes mi-mars.

Tarifs et conditions financières

Apprentissage

- > Formation prise en charge par les OPCO avec un statut de salarié durant l'apprentissage.

Formation continue

- > Entre 10 et 13 euros / heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans un délai de 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement région et Pôle Emploi, au PTP (projet de transition professionnelle), à Vivéa, à l'AGEFIP...

Obtention du diplôme

	Titulaire Bac (BTS en 2 ans)	Titulaire Bac+2 (BTS en 1 an)
Epreuves certificatives en cours de formation CCF	50% - coef 18	40% - coef 9
Examen final (coef 18) :	50% - coef 18	60% - coef 12
- Epreuve générale « expression française et culture socio-économique	Ecrit 4h – coef 6	
- Epreuve professionnelle intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel (coef 12)		
* Instruire une commande professionnelle	Ecrit 3h – coef 4	Ecrit 3h – coef 4
* Soutenance du dossier de stage	Oral 40 mn – coef 8	Oral 40mn – coef 8

L'attribution du diplôme est conditionnée à :

- > Une moyenne supérieure ou égale à 9 sur 20 à l'ensemble des épreuves terminales nationales ;
- > Et une moyenne supérieure ou égale à 10, calculée sur l'ensemble des résultats des épreuves (CCF+ET).

Débouchés et poursuites d'études

Le BTSa GPN atteste d'une qualification professionnelle. Il permet d'accéder à un emploi de gestionnaire et/ou d'animateur nature dans des structures de tailles et de statuts variés.

Il permet la poursuite d'études en certificat de spécialisation, BTSa en 1 an, licence professionnelle, études universitaires, pour acquérir une formation complémentaire, en classe post BTS de préparer en 1 an, les concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs en Agriculture.

Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cdde Gestion de l'Entreprise Agricole
- > Le BTSa PA Productions Animales
- > Le Brevet Professionnel REA Responsable d'Entreprise Agricole
- > Le Titre Bergers-Vachers d'Alpage
- > Le BTSa GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ECPA "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...

1 établissement public, 5 centres

